

Tarifs Repas + ALSH de la pause méridienne (période scolaire)

Le tarif appliqué correspond au quotient familial,
sans distinction de la commune d'origine des enfants.

<u>Quotient familial</u>	<u>Tarif</u>
0-369	1,25 €
370-499	1,45 €
500-699	1,60 €
700-999	1,75 €
1000-1299	2,90 €
1300-1599	3,15 €
Supérieur à 1600	3,90 €

Principe de facturation : au mois, après consommation.

La facture est envoyée au domicile du/des parents par le Trésor Public dans le courant du mois suivant.

Possibilité de régler par chèque, par virement bancaire, ou par Internet.